



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**



**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

MARS 2019



CONTRIBUTION



**PLAN AIR ÉNERGIE
CLIMAT**



SOMMAIRE

.....

PROPOS INTRODUCTIF	4
DÉMARCHE DE TRAVAIL	5
LA CAROTTE BIO ET LOCALE	6
OBJECTIF 0	8
SENTIERS MÉTROPOLITAINS PROPICES À LA SOBRIÉTÉ HEUREUSE	10
TERRITOIRE D'INITIATIVE POUR DES GESTES ÉCOLOGIQUES	12
BILAN INDIVIDUALISÉ D'EXPOSITION AUX POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES	14
RECOMMANDATIONS	16
CONCLUSION & OUVERTURE	18

Propos introductif

CHANGEMENT DES MODES DE VIE : UN CHANGEMENT DE PARADIGME ?

Aujourd'hui la lutte contre le changement climatique s'est principalement orientée sur des actions curatives. Les modes de vie actuels produisent des externalités négatives que les systèmes urbains s'emploient à prendre en charge et tentent d'en diminuer les effets. Ainsi, les territoires se mobilisent pour améliorer la gestion des déchets produits et rendre plus performants les circuits de recyclage. Il en va de même concernant les énergies, la ressource en eau ou l'alimentation : des actions sont à mener pour lutter contre le gaspillage, pour limiter les pertes dans les réseaux de distribution et dans les habitations.

La volonté de faire évoluer les modes de vie revient à s'intéresser à des actions préventives, en amont de l'acte de consommation. Cela constitue un changement d'approche radicalement différent. Ainsi, plutôt que de penser la gestion des déchets, l'objectif est d'empêcher ou de retarder au maximum leur production. Ce changement dans les mentalités, quoique nouveau concernant la consommation, est déjà à l'œuvre sur la thématique des déplacements : les pouvoirs publics ne se contentent ainsi plus uniquement de gérer les nuisances liées à la circulation automobiles mais pensent et proposent des alternatives, d'autres modes de déplacement. Pour réduire les besoins de déplacements, en plus de réorganiser l'emploi sur le territoire, en plus de l'adaptation souhaitable des territoires, il faut donc s'interroger sur les choix de mode de vie et leurs possibilités d'évolution.

S'intéresser aux modes de consommation revient donc à s'interroger sur d'autres modes de faire et sur les moyens d'y parvenir, de faire adhérer et accepter aux changements. Cette bascule s'effectue nécessairement sur un temps long.

LES CITOYENS ET LA MÉTROPOLÉ AUX PRISES AVEC LEURS CONTRADICTIONS

Les marges de manœuvre concernant l'amélioration de l'empreinte carbone des émissions domestiques sont aujourd'hui identifiées et connues. Malgré tout, le citoyen se retrouve bien souvent piégé entre l'injonction de réduire son empreinte carbone et un modèle de consommation inadapté à ces exigences, fondé sur une consommation sans cesse renouvelée

reposant sur la possession de biens dont la réparation n'est pas toujours prévue. Le renouvellement des biens électroménagers et électroniques est à ce titre assez révélateur et illustré par les récentes condamnations des entreprises Samsung et Apple pour obsolescence programmée dans ce secteur de forte innovation qu'est la téléphonie mobile.

La métropole n'échappe pas non plus aux contradictions entre développement économique et transition écologique. D'un côté elle s'interroge sur les leviers devant lui permettre de réussir cette transition, la présente saisine du C2D en est une des manifestations. En même temps elle valide de grandes zones commerciales urbaines sur seulement 2 étages : extension de 10 % des 55 000 m² du centre commercial Grand'Place à Grenoble et projet de centre commercial de Neyrpic sur 24 000 m². On peut alors s'interroger sur la clarté du message que souhaite envoyer la Métropole. Comment demander au citoyen d'être un consommateur responsable alors que les activités qui occuperont ces futurs espaces dédiés à la consommation feront tout pour l'inciter à consommer davantage ? Ces lieux comprendront certainement quelques grandes chaînes de l'industrie de l'habillement, spécialisées dans la mode rapide (« fast fashion ») caractérisée par le renouvellement très rapide des vêtements, produits en petites séries, destinés à être portés pendant une courte période. Vendus à un coût suffisamment bas, l'objectif est d'inciter la clientèle à renouveler très fréquemment sa garde-robe.

De même, comment parler de lutte contre le réchauffement alors que des communes acceptent de créer des stationnements ou des constructions dans des parcs publics ?

L'objectif de ces quelques lignes est pour nous ici moins de pointer les contradictions de chacun que de souligner que les modes de vie et de consommation sont le fruit de plusieurs décennies d'un dogme fondé sur le consumérisme dont les reflets se manifestent aussi auprès des collectivités et des politiques qu'elles peuvent mener.

Démarche de travail

.....

C'est dans ce contexte général que Grenoble-Alpes métropole a engagé la mise à jour de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Dans ce cadre Monsieur Jérôme Dutroncy, Vice-Président délégué à l'environnement, l'air, le climat et la biodiversité a souhaité que le Conseil de développement soit pleinement associé à cette réflexion, au travers d'une saisine en séance plénière, le 24 octobre 2018, autour de la question suivante :

*Quels sont **les leviers possibles** afin de favoriser **l'évolution des pratiques de consommation et des modes de vie des métropolitains** en lien avec les **objectifs du plan Air Energie Climat** ? Quel rôle peut jouer la métropole sur ce sujet ?*

Pour répondre à cette demande, les membres du groupe de travail sont tout d'abord passés par une phase de montée en compétence : l'étude du plan Air Climat précédent et plus précisément de son plan d'action, ainsi que le partage de ressources documentaires nombreuses et variées sur la thématique des conséquences environnementales des modes de vies a permis, sur une courte période, la constitution d'une culture commune solide au sein du groupe.

Très rapidement a émergé au sein du groupe une volonté d'innover, de sortir des standards et d'essayer d'aller chercher des leviers d'actions concrets, au-delà des grands classiques (Bonus/Malus, réglementation, etc.) pour impliquer le citoyen dans la transition écologique.

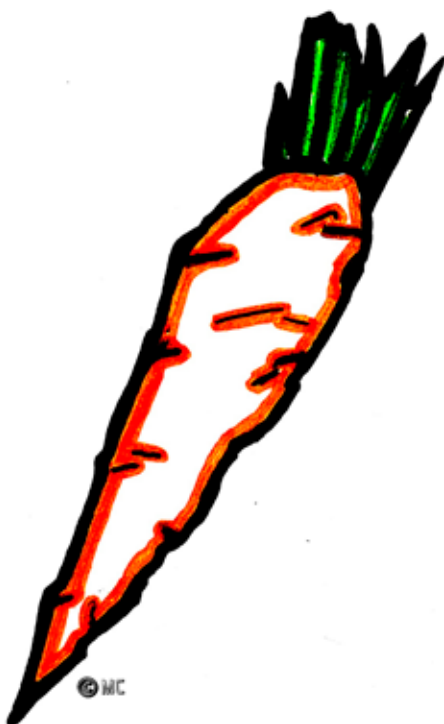
Pour ce faire, le groupe de travail s'est engagé dans une démarche de créativité visant à faire émerger des « concepts » innovants capables d'influer positivement sur les pratiques et les comportements des habitants avec, comme point de départ des réflexions, les grands objectifs du Plan Air Climat, à savoir : Atténuer le changement climatique, Adapter le territoire, Réduire l'exposition de la population à la pollution atmosphérique. Dans l'élaboration du futur plan Air Energie Climat, le Conseil de Développement, par cette production souhaite avant toute chose permettre de fournir à la Métropole et ses partenaires, une base de réflexion parfois décalée mais toujours centrée sur l'implication directe des citoyens, leur permettant ainsi de devenir acteurs du changement. Certains concepts pourront ainsi apparaître atypiques, voire surréalistes, mais il s'agit là d'interpeller les consciences eu égard à l'urgence climatique.

Plusieurs sessions longues de travail, guidées par un processus créatif formalisé au préalable, ont permis de faire émerger 5 « concepts » innovants impliquant à la fois la Métropole et les métropolitains. Un travail de réflexion a par la suite permis d'identifier, pour chacune d'entre elles, une série de leviers actionnables par la Métropole pour favoriser les démarches proposées et ainsi permettre de favoriser une évolution favorable des pratiques de consommation et des modes de vie des métropolitains en lien avec les objectifs du plan Air Energie Climat.

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
FICHE CONCEPT 1

LA CAROTTE BIO ET LOCALE

.....



VISION CHOISIE : Ce serait merveilleux si les résultats de nos bons comportements étaient visualisables sur le court terme pour encourager ceux qui agissent

DEFI CHOISI : Comment faire pour rendre les contraintes actuelles et à venir supportables/acceptables ?

CONCEPT RETENU : LA CAROTTE BIO ET LOCALE

Qu'est-ce que c'est : Système incitatif avec des récompenses matérielles et symboliques valorisables et valorisantes

À quoi ça sert : Encourager les comportements vertueux via une récompense « exemplaire » et éviter de tomber dans l'écologie punitive et la culpabilisation.

Public : Tout le monde et dans tous les contextes de la vie (maison, travail, école, etc.)

Comment ça s'utilise : Ex : un bon comportement (tri sélectif parfaitement effectué sur 1 mois) = 2 bottes de radis bio et locaux chez un commerçant partenaire ou à récupérer dans des points relais métropolitain (pourquoi pas une production dans les serres Métropolitaines).

Comment ça marche : Le système est impulsé et géré par la collectivité qui fixe les règles du jeu.

Sa crédibilité et son autorité sont garantes du bon fonctionnement du concept.

ATOUTS À SAISIR	LIMITES À DÉPASSER
<ul style="list-style-type: none"> - Permet de faire changer les comportements par l'écologie positive et non culpabilisante. - Promotion de l'agriculture biologique et des circuits courts de distribution. - Système incitatif concret et vertueux. - Engagement de la population dans une démarche citoyenne. - Permet selon les modalités choisies d'encourager un certain type de comportements plus impactant que d'autres et ainsi maximiser l'efficacité environnementale de la démarche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés (techniques et psychologiques) à instaurer un contrôle permanent pour évaluer les comportements vertueux. - Possibilité de dérive du système se voulant uniquement incitatif et basé sur la récompense en système coercitif. - Dans l'hypothèse d'un engouement massif, attention à bien être en capacité d'assurer l'accès aux contreparties des comportements positifs pour ne pas générer de frustration. - Maintien dans le temps long potentiellement difficile. - Agit sur les comportements individuels seulement et ne va pas à première vue dans le sens d'une société moins individualiste. - Risque que les récompenses deviennent un but en soi et qu'on perde de vue l'objectif, sauver la planète.

LEVIERS D'ENCOURAGEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un concours métropolitain et/ou national afin d'imaginer une solution technique répondant aux objectifs du concept. - Assurer une communication positive et non culpabilisante autour de la démarche d'encouragement des comportements positifs. - Mettre en places des campagnes sur des périodes données par grande thématiques (le mois du tri des déchets, le mois du déplacement vert, etc.) qui permettront de challenger régulièrement la population dans la durée. - Assurer au maximum la cohérence entre bons comportements et récompenses. (ex : Action : Tri des déchets alimentaires pour réalisation d'un compost à Récompense : Tomates issues d'un potager métropolitain utilisant ce compost) - Utilisation des moyens municipaux locaux (terrains, serres, ateliers, etc) pour produire les récompenses du système. - Initier la démarche auprès des agents métropolitains dans le contexte institutionnel afin de communiquer par la suite ou en temps réel sur l'intérêt de la démarche avant sa généralisation à la population métropolitaine dans son ensemble. - Récompenser les comportements individuels mais également les initiatives citoyennes positives pour créer une émulation en pondérant toutefois le côté compétition. - Communiquer localement mais aussi nationalement sur ce concept appliqué localement pour crédibiliser le concept dans l'esprit des métropolitains. - Formaliser une démarche, une « procédure » pour formaliser l'engagement individuel des métropolitains (cérémonie, création de groupe identifiés en fonction des « défis choisis », etc.). - Communiquer sur la montée en expertise et en compétence des participants pour motiver l'adhésion de la population au concept.

FICHE CONCEPT 2

OBJECTIF 0

.....



VISION CHOISIE : Ce serait merveilleux si on pouvait créer une spirale vertueuse.

DEFIS CHOISI : Comment faire passer les gens de la parole aux actes ?

CONCEPT RETENU : OBJECTIF 0

Qu'est-ce que c'est : Stage de mise en situation dans un mode de vie respectueux au mieux de la nature aux vues des connaissances actuelles (énergie verte, consommation de productions locales et biologiques, recyclage, autosuffisance, etc.)

À quoi ça sert : Apprendre à tendre vers le zéro déchet, zéro énergie fossile, etc. et se sensibiliser plus généralement aux conséquences des modes de consommation et de vie contemporains. Montrer que vivre autrement c'est possible.

Public : En priorité aux nouvelles générations accessibles facilement dans le milieu scolaire et universitaire

Comment ça s'utilise : Mis en place dans le cursus scolaire et universitaire

Comment ça marche : Ex: 1 semaine de « stage OBJECTIF 0 » dans le cadre universitaire, dans le cadre de séjour d'éducation civique proposés par la métropole.

ATOUTS À SAISIR	LIMITES À DÉPASSER
<ul style="list-style-type: none">- Permet de proposer et de faire éprouver un modèle de vie et de consommation alternatif complet.- Si qu'une ou deux pratiques responsables sont acquises à l'issue des stages, cela pourrait permettre de contribuer à changer les mentalités et choix de vie, et donc à terme d'avoir un effet notable.- Permet par l'éducation des plus jeunes, de façon massive, d'espérer un basculement notable des modes de vie et de consommation sur une ou deux générations.- La jeunesse, cible initiale et prioritaire de ce concept, est un bon prescripteur en matière de mode de consommation auprès des parents.- Permet de créer une « expérience remarquable » dans les mémoires, à laquelle les jeunes participants pourront se référer sur le long terme.- La période de prise d'autonomie plus ou moins progressive des étudiants paraît propice à l'enseignement et l'adoption dans la durée de modes de vie et de pratiques de consommation écologiquement responsables.	<ul style="list-style-type: none">- Le marketing et la publicité souvent incitateurs de plus de consommation et pourvoyeurs de modes de vie pas forcément très responsables sur le plan environnemental sont de plus en plus présents dans nos vies (espace public, médias, etc.)- La recherche de toujours plus de croissance, reste le modèle dominant et ne vas pas forcément dans le sens de ce que propose le concept (moins de consommation de ressources, de biens, etc.)- Les enfants ne sont pas prescripteurs de toutes les consommations dans leur foyer (mode de chauffage, choix de moyen de transports, etc.).

LEVIERS D'ENCOURAGEMENT
<ul style="list-style-type: none">- La réalisation de prototypes sur des zones vertes existantes peut s'avérer une façon facile de lancer la démarche.- Proposer des solutions de vie et de consommation adaptées et/ou adaptables en fonction des spécificités individuelles (type de logement, niveau de ressources, etc.).- Proposer des accompagnements individuels à l'issu des stages.- Donner les moyens financiers suffisants pour porter largement ce concept.- Communiquer localement mais aussi nationalement sur ce concept appliqué localement pour crédibiliser le concept dans l'esprit des métropolitains.- Accompagner cette démarche par des décisions politiques en cohérence (interdiction progressive des plastiques, des véhicules polluants, etc. ou des incitations diverses !)

FICHE CONCEPT 3

SENTIERS MÉTROPOLITAINS PROPICES À LA SOBRIÉTÉ HEUREUSE

.....



VISION CHOISIE : Ce serait merveilleux si on avait à disposition des solutions simples à appliquer pour produire moins de gaz à effet de serre.

DEFI CHOISI : Comment faire pour être satisfait en étant sobre ?

CONCEPT : SENTIERS MÉTROPOLITAINS PROPICES À LA SOBRIÉTÉ HEUREUSE

Qu'est-ce que c'est : Des parcours piétons (re) végétalisés, paysagés ou naturels, clairement identifiés, traversant le territoire métropolitain et permettant de s'abandonner à la contemplation et au travail de sa spiritualité.

À quoi ça sert : Permettre aux esprits de vagabonder, de se délocaliser des problématiques matérielles. Inspiré de la célèbre phrase de Malraux « Le XXI^e siècle sera spirituel ou ne sera pas ».

Public : Tous le monde a priori sous réserve de permettre à chacun de satisfaire au préalable les besoins de base des habitants.

Comment ça s'utilise : Equivalent des parcours de santé, parcours guidés avec des points étapes et fiches techniques permettant d'apprendre à l'esprit à librement vagabonder et à se nourrir de réflexions détachées des préoccupations matérielles de base.

Comment ça marche : Identification et/ou création de parcours sur le territoire « propices » à l'évasion mentale et à la réflexion

ATOUTS À SAISIR	LIMITES À DÉPASSER
<ul style="list-style-type: none"> - Réduit les consommations excessives sans violences ni contrainte par une approche « spirituelle » laïque. - Développe la spiritualité de chacun et permet d'améliorer le mieux-être de la population. - Permet d'encourager la découverte de soi et du territoire. - Encourage les déplacements doux et contribuera peut-être à réduire l'utilisation des véhicules polluants. - Permet d'offrir une activité saine dans un milieu au maximum naturel et ressourçant à l'intérieur du territoire, limitant ainsi les déplacements souvent générateurs de pollution en périphérie. - Amélioration du bien-être et de la qualité de vie. - Dans une société grenobloise qui a de fortes exigences de réussite de sa vie professionnelle, affective et sportive, c'est un moyen donné aux habitants pour prendre du recul et se recentrer 	<ul style="list-style-type: none"> - Sans l'assurance de la satisfaction des besoins primaires (besoins physiologique et de sécurité) de chacun il est difficile d'espérer faire entrer les gens dans un niveau supérieur de conscience. - La sobriété heureuse ne peut avoir d'impact visible sur l'environnement que si celle-ci est partagée par un nombre important de métropolitains. - Environnement urbanisé actuel pas forcément tranquilisant et propice à la réflexion et l'évasion mentale. - La notion de spiritualité conserve une connotation religieuse qu'il faudra certainement manier avec précaution. - Coût de réalisation et entretien. - La notion de « sobriété » reste dans la culture actuelle un peu connotée négativement (être sobre pour beaucoup revient à se priver). - Le matérialisme est encore très largement dominant dans les esprits.

LEVIERS D'ENCOURAGEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre la priorité sur la satisfaction des besoins primaires de tous pour permettre à chacun d'aller sereinement vers la transition énergétique. - Mettre en place dès l'enfance, par des programmes éducatifs, l'apprentissage de la méditation et de techniques de développement personnel. - Mettre en place des campagnes de formation, d'information et de communication allant dans le sens de la sobriété heureuse. - Aménager des cheminements piétons arborés et bucoliques à travers tout le territoire métropolitain. - Re-naturaliser le territoire avec des mesures imposant par exemple que chaque m² de construction prise sur la nature soit compensé en jardins horizontaux ou verticaux, des arbres... - Améliorer la prise en compte et la valorisation des initiatives citoyennes allant dans le sens de la sobriété par la Métropole. - Accompagner la population dans l'adoption de ce nouvel état d'esprit (pour la grande majorité des gens) qu'est la sobriété heureuse par des pérégrinations physiques et spirituelles guidées, assistées. - Mettre en place le long de ces chemins particuliers des stands d'information et de sensibilisation pour favoriser l'appropriation du concept par la population. - Communiquer localement mais aussi nationalement sur ce concept appliqué localement pour essaimer et crédibiliser le concept dans l'esprit des métropolitains - Supprimer et/ou aménager les grands ensembles bétonnés

FICHE CONCEPT 4

TERRITOIRE D'INITIATIVE POUR DES GESTES ÉCOLOGIQUES

.....



VISION CHOISIE : Ce serait merveilleux si chaque métropolitain pouvait s'épanouir en adaptant sa vie aux nécessités de durabilité du contexte écologique actuel.

DEFI CHOISI : Comment faire pour que les projets et les initiatives s'enchaînent et ne soient pas uniquement rythmés par les échéances électorales ?

CONCEPT RETENU : TIGE - TERRITOIRE D'INITIATIVE POUR DES GESTES ÉCOLOGIQUES

Qu'est-ce que c'est : Création d'espaces publics partagés dédiés aux initiatives écologiques en tout genre.

À quoi ça sert : Faire en sorte que la population devienne actrice de la construction d'un avenir meilleur et créer une dynamique citoyenne d'échange

Public : Tout le monde

Comment ça marche : Partages d'initiatives entre « éco-métropolitain ». Diffuser l'idée de jardin partagé (jardin au sens de Voltaire). Partage de connaissance, d'expériences, etc.

Comment ça s'utilise : Sur proposition et sur un temps donné, un citoyen, une association, ou autre dispose d'un espace ouvert au public pour tester une initiative éco-responsable et innovante.

ATOUTS À SAISIR	LIMITES À DÉPASSER
<p>Crée une dynamique.</p> <ul style="list-style-type: none">- Permet de tester et/ou de promouvoir dans des espaces dédiés et identifiés des modes de vie et de consommation écologiques et responsables.- Création de liens.- Développe les réseaux interpersonnels et inter-organisation.- Promeut le partage.- Permet de générer des prises de conscience.- Permet de laisser sa chance à l'émergence d'initiatives auto-portées et auto-organisées qui ne reposent pas sur l'institution.	<ul style="list-style-type: none">- Difficulté à assurer la pérennité de ces lieux au fil des différents mandats en fonction de la sensibilité à la thématique environnementale des élus en place.- L'individualisme croissant peut être un frein au succès de ces espaces promouvant la force du collectif.- Les espaces mis à disposition peuvent être accaparés par certaines associations ou groupements « dominants » et décourager la participation de certains métropolitains « isolés »

LEVIERS D'ENCOURAGEMENT
<ul style="list-style-type: none">- Impulser la démarche par l'organisation de rencontres et une campagne de communication large.- Définir clairement des zones dédiées sur l'espace public.- Définir clairement un processus d'accès, ouvert à tous, à ces espaces tant pour proposer et expérimenter des initiatives que pour accéder à l'espace.- Capitaliser les différentes expérimentations et retour d'expérience et rendre accessible ces informations- Imposer la nécessité de diversité des initiatives pour maximiser le nombre d'expérimentations.- Impliquer les élus dans l'animation de ces TIGE afin qu'ils puissent plus facilement comprendre et soutenir les projets citoyens.- Faire en sorte que l'énergie et les initiatives citoyennes ne dépendent pas de la temporalité électorale et qu'elles engagent les élus (et non l'inverse).- Organiser des challenges inter quartier peut-être un moyen de stimuler la créativité et l'investissement des habitants dans ces lieux.- La métropole doit jouer le rôle de facilitateur (mise à disposition de salles, de terrains...) mais en aucun cas ne doit adopter une posture dirigiste.- Accompagner en créant un conseil des sages très ouvert, où les personnes peuvent coacher les personnes expérimentant de nouvelles pratiques. Les sages sont récompensés par le simple fait d'être écoutés.

FICHE CONCEPT 5

BILAN INDIVIDUALISÉ D'EXPOSITION AUX POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES

.....



VISION CHOISIE : Ce serait merveilleux si toutes les sources de pollution étaient supprimées.

DEFI CHOISI : comment faire pour avoir des objectifs ambitieux mais sans décourager l'implication de tous ?

CONCEPT RETENU : BILAN INDIVIDUALISÉ D'EXPOSITION AUX POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES

À quoi ça sert : Permettre à chacun de prendre conscience des conséquences de leur mode de vie et de consommation sur leur capital santé. La somme des intérêts particuliers est peut-être l'intérêt général en matière d'environnement. Mise sur la volonté de préservation du soi plus que du tout, pour servir la collectivité.

Public : Toute personne équipé d'un outil numérique (smartphone, tablette, ordinateur, etc.)

Comment ça s'utilise : Application dans l'esprit de ce qui avait été fait pour les « Bilans carbone individualisés », la solution Air to Go proposée par Atmo, l'appareil de mesure de pollution intérieure de l'Alec ou encore Yuca qui permet d'obtenir, sur sa propre initiative, un aperçu de sa contributions aux pollutions atmosphérique et de son exposition au cas par cas et/ou en cumulé sur une période donnée.

Comment ça marche : Application multi-entrées (habitat, transport, alimentation, consommation diverses, etc.) permettant d'analyser en temps réel et en cumulé dans le temps son exposition personnelle aux pollutions atmosphériques générées ou subies en fonction de ses modes de vie et de consommation.

ATOUTS À SAISIR	LIMITES À DÉPASSER
<ul style="list-style-type: none">- Les changements de comportement passent toujours par une prise de conscience de l'impact de ses comportements.- Propose un bilan personnalisé d'exposition aux pollutions atmosphériques qui permet donc des ajustements individuels.- Permet de favoriser la prise de conscience par les individus de l'impact de leurs modes de vie (type d'habitat, déplacements, etc.) et de consommation sur leur santé.- A le potentiel d'encourager (indirectement) en continu l'adoption de comportements plus responsables.- Outil de sensibilisation constante.- Impacts positifs sur la santé des métropolitains par l'encouragement de la réorientation des comportements	<ul style="list-style-type: none">- Difficulté pour atteindre certains publics (personnes âgées pas forcément à l'aise avec le numérique, personnes réfractaires à la technologie, personnes précaires sans accès financier à l'outil informatique (ordinateur, Smartphone, etc.) support.- Risque d'alarmisme. Prendre conscience de l'impact de tous ses comportements sur sa production et son exposition aux pollutions et donc sur sa santé peut générer un sentiment de panique ou d'oppression permanente.- Sentiment d'impuissance. Voir que tout ce que l'on fait a des conséquences négatives et/ou très peu positives peut décourager.- Difficultés techniques pour produire un outil fiable (mesures fiables, cartographie précise, etc.)- Agit sur les comportements individuels seulement et ne va pas à première vue dans le sens d'une société moins individualiste.

LEVIERS D'ENCOURAGEMENT
<ul style="list-style-type: none">- Mettre les moyens afin de concevoir un outil fiable et ergonomique dès sa sortie.- Encourager l'accessibilité financière (Gratuité) pour favoriser la diffusion de l'application.- Faciliter l'adoption de l'application par le plus grand nombre en organisant l'accompagnement des utilisateurs (formation, assistance, ateliers pratiques, etc.).- Développer en parallèle de l'application un système de récompense lors de changements « positifs » de pratiques afin d'encourager les efforts.- Susciter l'intérêt par une communication efficace.- Maintenir de façon constante une volonté politique affirmée d'encouragement des comportements responsables.- Communiquer localement mais aussi nationalement sur ce concept appliqué localement pour crédibiliser le concept dans l'esprit des métropolitains.- Mettre à disposition une cartographie fine des polluants atmosphériques en première étape. Selon le mode de déplacement proposer des valeurs standard de Co_2/km etc. des données actuellement existantes.

Recommandations

FACE À L'ENJEU DE FAIRE ÉVOLUER LES MODES DE VIE ET DE CONSOMMATION, QUEL RÔLE POUR UNE MÉTROPOLE ?

Aujourd'hui repenser le fonctionnement économique de nos sociétés, fondées sur une croissance théoriquement infinie alors que les ressources planétaires sont belles et biens finies, est un défi mondial. Repenser un système mondialisé où des biens de consommation courants sont constitués de matières premières extraites en Afrique, assemblés quelque part en Asie pour être vendus à des ménages occidentaux est un enjeu qui dépasse de loin le champ d'intervention d'un seul État, que dire alors de la place d'une métropole ?

Face à des discussions internationales qui, malgré des progrès, ne semblent ne pas aller assez loin, les citoyens se mobilisent et pressent les gouvernants d'agir. Les récentes marches pour le climat (les 8 septembre, 13 octobre, 8 décembre 2018 et le 26 janvier 2019) illustrent ces attentes citoyennes concernant la thématique écologique. La succession des différentes COP (Conférence des parties) sont quant à elles l'occasion de mesurer la difficulté qu'ont les États à s'accorder sur une transition écologique mondiale alors que les experts rappellent régulièrement l'urgence climatique.

Si aujourd'hui les actions que mènent par exemple les collectivités territoriales sur les déplacements et les mobilités est totalement légitime au regard des problématiques d'aménagement de leur territoire que posent les transports, le rôle que doit jouer une collectivité concernant les modes de vie et de consommation de ses citoyens apparaît moins évident. En effet de quel droit la puissance publique locale s'intéresse aux contenus des garde-robes ou des réfrigérateurs de ses habitants ? La question mérite d'être posée : est-ce vraiment son rôle ? En a-t-elle vraiment les moyens ? Compte-tenu du contexte actuel, quel rôle une collectivité peut-elle espérer jouer entre l'attente d'un changement venant des gouvernants nationaux et les demandes formulées par les citoyens qui se font de plus en plus pressantes ? Assurément les systèmes urbains, par leur concentration d'activités humaines et économiques, sont des sources de pollution et de dégradation de l'environnement autant que des leviers et des acteurs de poids pour amorcer un tournant dans la transition écologique.

C'est le constat qu'a fait le réseau C40 qui regroupe depuis plus de 10 ans maintenant les grandes villes

du monde (94 villes membres) qui ont décidé de se mobiliser pour une action climatique audacieuse. C'est un groupement qui s'est constitué et affirmé en marge des rencontres internationales de la COP.

Compte-tenu du défi que représente l'évolution des modes de vie et de consommation, la métropole aurait intérêt à faire partager sa réflexion avec d'autres métropoles, à l'image du C40 Cities. La métropole pourrait être à l'initiative d'un réseau regroupant des collectivités françaises ou européennes souhaitant réfléchir sur les façons de faire évoluer les modes de consommation de leurs habitants. La taille du défi ne semble se concevoir que dans une réflexion partagée et dans l'échange d'expériences que pourront initier différentes intercommunalités. Ce réseau serait aussi l'occasion de questionner davantage le pouvoir et les actions que peuvent mettre en œuvre les collectivités afin de faire évoluer les modes de vie des citoyens. Ce réseau pourrait aussi être l'opportunité de réorganiser et donner une meilleure visibilité aux différentes initiatives déjà développées à ce sujet sur le territoire métropolitain : la participation de Grenoble au réseau des villes en transition, le lancement prochainement du Grenoble CivicLab, la participation au projet européen City-zen...

Recommandation 1 : Sonder l'opportunité d'un réseau d'intercommunalité intéressées par la nécessité de faire évoluer les modes de consommation de leurs habitants pour réussir à faire diminuer leur empreinte carbone OU mieux insister sur cette thématique auprès des réseaux déjà existant comme celui des villes en transition

Plus localement, le PCAET pourrait se positionner comme la clé de voute de bien d'autres politiques métropolitaines et en particulier concernant la politique agricole qui apparaît comme un levier essentiel pour impacter les pratiques de consommation notamment.

Recommandation 2 : Faire du PCAET un document directeur de premier rang.

UN RÔLE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA MÉTROPOLE QUI RESTE À CONSTRUIRE.

Le rapport du Commissariat Général au Développement durable (avril 2018) rappelle que les jeunes générations (individus nés après 1970 et en particulier après 1990) sont celles ayant une plus grande connaissance des enjeux liés à la dégradation de l'environnement et une

plus grande croyance dans la réalité du changement climatique. Cependant, plusieurs études ont montré qu'ils expriment aussi plus fréquemment une forme de pessimisme et une moindre croyance dans la possibilité pour les sociétés de modifier leur mode de vie afin de le rendre soutenable [Stanes, Klocker et Gibson, 2015]. Un dispositif spécifique d'accompagnement ciblant les jeunes peut être creusé.

L'accompagnement en général des ménages peut passer par une mise en avant des initiatives locales en faveur d'une consommation responsable. La valorisation de ces initiatives par une communication ou labellisation peut être une piste à creuser. L'éducation à l'environnement et les actions de sensibilisation des consommateurs à l'impact environnemental de leurs achats reste le moyen privilégié pour permettre aux ménages de prendre conscience de leur empreinte carbone.

La simplicité des études et la juste adaptation des conseils doivent être recherchées.

Recommandation 3 : Accentuer le travail de sensibilisation et de conseil mené par l'ALEC sur les modes de consommation.

Recommandation 4 : Elargir les conseils aux éléments de confort, adapter les outils informatiques aux spécificités des bâtiments y compris les plus anciens.

Recommandation 5 : Mettre en valeur des conseils sur la façon de lire les informations de pollution des meubles, peintures, etc. vendues dans le commerce.

La transparence concernant l'atteinte ou pas des objectifs fixés par le PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL paraît essentielle afin de permettre à chacun de prendre conscience des conséquences des efforts et/ou changements de pratiques de tous à l'échelle de la Métropole.

Recommandation 6 : Rendre FACILEMENT accessible à tous, les bilans des précédents Plans Air Climat et mettre en place un baromètre de suivi de réalisation des objectifs du plan Climat Air Energie Territorial à venir.

L'éducation à l'environnement auprès des jeunes publics dans les établissements scolaires est une piste à ne pas négliger non plus. L'éducation à l'environnement est un levier majeur pour initier l'évolution des comportements. Les enfants, en plus d'être les adultes de demain, peuvent aussi être dès à présent des prescripteurs du changement auprès de leurs parents.

Recommandation 7 : Se rapprocher du rectorat de Grenoble et du référent dédié pour proposer

des activités sur la consommation dans le cadre des activités d'Éducation au Développement Durable.

La demande potentielle pour la réparation est réelle mais la structuration de la filière économique reste difficile comme le rappelle le Commissariat Général au Développement durable qui constate que les acteurs de la réparation des biens domestiques sont de moins en moins nombreux, notamment parce que la réparation de ce type de biens est de plus en plus complexe (appareil non démontable, composants de moins en moins accessibles, difficulté d'acheter des pièces détachées, etc.).

Les réseaux de réparation et les systèmes favorisant l'essor de l'économie du partage sont à développer. Pour les initiatives déjà en place, il convient de mieux les coordonner et les mettre en avant auprès des citoyens

Recommandation 8 : Les Fab Lab, ces ateliers de fabrication numérique, comme celui de La Casemate, peuvent être des lieux-supports à la réparation et aux partages des connaissances.

Renforcer les Repaircafés et cheminer vers une structure permanente de ce type (cf. Millor Que Nou à Barcelone).

Recommandation 9 : Améliorer la visibilité des structures en lien avec l'économie de la fonctionnalité ou du partage via un festival ou un forum annuel/biennal.

Recommandation 10 : Envisager une labellisation « réparable » de meubles et d'électroménager sur engagement des magasins concernés à trouver les pièces détachées et des réparateurs pendant un nombre d'années variable suivant le produit. Il y a un travail actuellement au niveau national sur des critères de réparabilité.

Enfin, on constate que ce qui fait que certains objectifs des précédents plan air climat ont été atteints repose essentiellement sur l'application de textes réglementaires concernant le secteur industriel ainsi que la réduction (conjoncturelle) de la production de ce secteur et donc de la diminution logique des émissions polluantes associées.

Recommandation 11 : Pour atteindre les objectifs à venir il paraît judicieux de renforcer les efforts d'accompagnement des particuliers et du secteur tertiaire qui représentent très certainement une source sous exploitée d'amélioration du bilan environnemental de la Métropole

Conclusion & Ouverture



Cette saisine a donné lieu à la production d'un document qui, compte tenu de la thématique, se veut volontairement composite.

Le thème de la saisine questionne à de nombreux égards et appelle à des réponses de plusieurs ordres : actions concrètes à destination du citoyen, action de long terme par la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, réflexion sur la place qui échoie aux institutions et notamment à une Métropole.

D'un point de vue général, il est probable qu'un nouveau modèle de consommation voire même économique soit à inventer. Ce nouveau modèle ne fera certainement pas l'économie d'une remise en question d'un imaginaire fondé sur la sacralisation de l'individu dont une partie de l'accomplissement s'effectue au travers de l'acte de consommation.

L'absence de grandes espérances politiques sur la question environnementale couplée à l'individualisme incite à adopter un comportement de « Colibris » (Mouvement développé par P. Rabhi) et à s'en satisfaire. Une telle stratégie, celle de « faire sa part », ne saurait apporter, à elle seule, une réponse adéquate face aux défis écologiques auxquels nos sociétés doivent faire face. Laisser croire que les petites actions cumulées de chaque citoyen permettront de répondre aux enjeux écologiques est une gageure (Le Postillon décembre 2017 / N° 43, Le Monde Diplomatique, août 2018). Faire reposer sur les individus une responsabilité écologique qui ne leur incombe que partiellement semble un moyen commode pour différents types de structures de se dédouaner de leurs responsabilités environnementales. Le citoyen-consommateur n'a pas une liberté de choix aussi étendue que celle qu'on aime lui prêter et une partie du mouvement des « gilets jaunes » est à ce titre révélateur. Une partie des citoyens-consommateurs se retrouve aujourd'hui piégée dans des modes de consommation sur lesquels ils ont peu le pouvoir d'agir.

Cependant les mentalités évoluent et une multitude d'initiatives se mettent en place, au niveau national comme au niveau local. Les structures de la vie publique ont assurément une contribution à apporter, à la fois comme régulateur et incitateur des comportements, sur le court comme sur le long terme. On peut dès lors se féliciter que la Métropole se soit posée la question de sa place et de son rôle à jouer concernant les modes de vie et de consommation de ses citoyens. Une thématique qui va au-delà des obligations de son PCAET et de son

champ de compétence classique.

La métropole pourrait aider les habitants à s'inscrire dans un parcours personnel de prise de conscience, de conseils, d'expérimentation, de formation, d'autoévaluation. Ils y accéderaient en séjour dans des refuges, en promenade sur des chemins ou en réunion ou même sur des sites dématérialisés pour évaluer leur mode de vie et ses impacts. Ainsi, ils pourraient avoir une meilleure prise de conscience de leurs pratiques et ensuite les faire évoluer à travers des expérimentations et porter des initiatives créatrices appuyées par leurs pairs plus expérimentés. Dans ce processus, les initiatives créatrices des habitants et le coaching des colibris et consort se conforteront mutuellement.

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT EXPRIME TRES CLAIEMENT LE SOUHAIT QUE SOIT MIS EN PLACE UN DISPOSITIF DE SUIVI ASSOCIÉ AU PRESENT TRAVAIL CONCERNANT SA PRISE EN COMPTE DANS LES PROJETS ET/OU POLITIQUES PUBLIQUES FUTURS DE LA METROPOLE.



CZD
**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

3 rue Malakoff, "Le Forum"
CS 50053 - 38031 Grenoble Cedex 01
04 76 59 59 59

